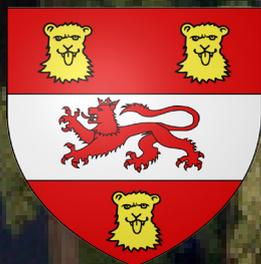




# Le Rovillois



*Bulletin municipal d'informations de la commune de*  
**ROVILLE-DEVANT-BAYON**  
*Numéro 6 - Janvier 2019*

# SOMMAIRE

## MUNICIPALITÉ

Le mot du maire .....	1
Informations utiles : location salle communale- les numéros utiles .....	2
État-civil : naissances - baptêmes - mariages - pacs - décès.....	3
Budget / Finances : budget primitif 2018 - taux de contribution 2018 .....	4
Fleurissement : villages fleuris.....	5
Urbanisme : village propre.....	6

## TRAVAUX

Investissements : achats matériels.....	7
Nos projets : réalisés - en cours - subventions travaux.....	8
Travaux réalisés : city stade - rue des acacias - fenêtres mairie....	9
Cure de jouvence : monument aux morts - cimetière.....	10
Rue Léon Blum.....	11

## ÉVÈTEMENTS

Saint Nicolas : saint Nicolas et Père fouettard.....	12
Nos aînés : repas des aînés - distribution des colis.....	13

## ÉDUCATION

Un peu d'histoire.....	14-15-16
------------------------	----------

## ASSOCIATION

Subventions associations - MJC.....	17
Anim Roville.....	18

## INFORMATIONS

Réforme listes électorales.....	19-20
Correspondant local de l'Est Républicain.....	20
L'office national des anciens combattants et victimes de guerre.....	21
Dates à retenir pour 2019.....	21

**LE ROVILLOIS** - Bulletin n°6 - Mairie de Roville - **Création et mise en page** : Victor SALGUEIRO - **Rédaction** : Clara BRETON - Victor SALGUEIRO - Guy BOURGUIGNON - **Photos** : Clara BRETON - Victor SALGUEIRO - Guy BOURGUIGNON - Stéphanie LEVY- **Imprimé en 380 exemplaires**

Nos employés au service de notre commune



Cédric Roche



Annick Chevalier



Alban Thouvenot

Chaque année, le bulletin municipal, trait d'union entre les élus et la population, retrace l'historique des actions engagées par la municipalité. Mais au-delà des informations purement locales, il se doit de vous informer des évolutions législatives et réglementaires, ainsi que des informations pratiques susceptibles de vous aider dans vos démarches au quotidien.

Pour les internautes, de plus en plus nombreux, le site «[roville-devant-bayon.mairie54](http://roville-devant-bayon.mairie54) » vous permet d'accéder à toutes les informations relatives à la commune, et notamment les comptes-rendus des séances des conseils municipaux. Il vous offre également la possibilité de nous faire part de vos remarques, suggestions... Un certain nombre de dossiers sont en phase préparatoire, d'autres sur les rails depuis un peu plus de deux ans, et d'autres plus classiques finalisés.

Une analyse descriptive plus approfondie des différents programmes figure dans les pages de ce bulletin.

Pour ce qui nous concerne, la gestion du budget communal s'articule autour de trois piliers incontournables : maintenir et améliorer les infrastructures en plaçant le citoyen au cœur de nos préoccupations et en gardant le souci du bon usage des deniers publics. Et surtout maintenir nos objectifs sans augmenter vos impôts locaux

Un temps fort va rythmer le premier semestre de l'année 2019 : les élections européennes le 26 mai 2019

Mes sincères remerciements :

- à l'ensemble des acteurs économiques de notre commune qui ont fait le choix de s'investir en zone rurale,
- aux présidents d'associations et bénévoles qui assurent des animations tout au long de l'année et maintiennent du lien social,
- à toutes les personnes qui ont accepté d'apporter leur contribution éclairée dans les différentes commissions auxquelles elles consacrent de leur temps.
- à l'ensemble des employés communaux qui apportent leur savoir-faire au bon fonctionnement des différents services.
- aux adjoints et élus qui, par leurs précieux conseils, ont à cœur de servir leurs concitoyens et de faire évoluer leur cadre de vie.

Que les nouveaux habitants qui ont fait le choix de construire un projet de vie sur la commune trouvent les réponses adaptées à leurs aspirations !

J'adresse mes sincères condoléances à toutes les familles qui ont perdu un être cher, et exprime ma sympathie et mon soutien à toutes celles et ceux qui connaissent la souffrance physique et morale.

Au nom des élus, du personnel communal, je vous souhaite à tous, espoir, courage, réussite et santé pour l'année qui commence.



**Clara Breton**

# Informations Utiles

## Hôtel de Ville

23 Avenue du Général Leclerc  
54290 Roville Devant Bayon

## Téléphone

03 83 72 51 21

## Courrier électronique

mairiederoville@orange.fr

## Site internet communal

www.roville-devant-bayon.mairie54.fr

## Horaires d'accueil du public

Lundi 8h30 à 11h et 13h à 16h

Mardi 8h30 à 11h

Mercredi 9h à 11h

Jeudi 8h30 à 11h

Vendredi 8h30 à 11h et 13h à 16h

Samedi permanence Maire et Adjointes  
de 9h30 à 11h



Virginie Callet

## Défibrillateurs



Deux défibrillateurs sont à votre disposition un à l'extérieur de la mairie en cas d'urgence et un deuxième dans le sas de la salle des fêtes .

## Les numéros utiles

### Vos premiers interlocuteurs en cas d'urgence

SOS Médecin .....	3624
Pompier .....	18
Gendarmerie .....	17
Samu .....	15
Centre antipoison .....	0825 812 822
Numéro D'urgence depuis un portable.....	812

## Location salle communale

Particulier domicilié à Roville .....	210 €
Particulier extérieur à la commune .....	210 €
Association communale .....	130 €
(Gratuit une fois par an sauf les charges)	
Association extra-communale .....	250 €
Location ponctuelle une journée .....	100 €
Obsèques d'une personne domiciliée à Roville	
Forfait électrique .....	10 €
Location gratuite .....	0 €
Chauffage en fonction du relevé	

LE RÈGLEMENT DE LA LOCATION SE FAIT LE JOUR DE LA PRISE DES CLÉS .

## Naissances

PATENOTTE Sascha  
ANTOINE Estelle  
JOSSET Marcellin  
CROUE Baptiste  
LEROUX LIRHANTZ Tiham  
2018

née le 8 Mars 2018  
née le 25 Mai 2018  
né le 30 Mai 2018  
né le 05 Juin 2018  
né le 19 Novembre



## Baptêmes

MARIN SCHMITT Evan  
LAMY Zoé

28 avril 2018  
29 septembre 2018

## Mariages

HELLICH Rémy et HORN Karine  
GOEURY Cédric et MESSAOUD-DEBBIH Nadia  
BORTONE Ciriaco et RAMSTEIN Joëlle  
BORNET Jérémy et VAUCHELLE Julie

19 Mai 2018  
26 Mai 2018  
16 Juin 2018  
22 Septembre 2018



## Pacs

PERRIN Étienne et ROBINET Marjorie  
SCHLACHTER Kévin et MOURAND Fanny  
GOLEMBIOWSKI Dominique et MILARD Kelly  
HERIAT Thibault et ALIX Virginie

14 Avril 2018  
16 Juin 2018  
14 novembre 2018  
1er décembre 2018

## Décès

LAMY Michel  
MATHIOT Odette  
GENIN Roland

7 février 2018  
22 aout 2018  
16 octobre 2018



## Présentation du budget primitif 2018

Le budget s'équilibre en recette et en dépense. Le budget primitif prévoit toutes les recettes et les dépenses de l'année.

FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	172 750 €	Atténuations de charges	0,00 €
Charges du personnel	127 900 €	Produits des services	2 051,50 €
Autres charges de gestion courante	230 900 €	Impôts et taxes	224 335 €
Charges financières	9 000 €	Dotations et participations	106 500 €
Charges exceptionnelles	3060 €	Autres produits gestion courante	65 500 €
Dépenses imprévues	11 668,88 €	Report de fonctionnement 2017	234 227,38 €
Virement à la section d'investissement	77 335 €		
<b>TOTAL</b>	<b>632 613,88 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>632 613,88 €</b>

INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Opérations d'équipement	946 578 €	Emprunts	764 000 €
Remboursement d'emprunts	19 270 €	Excédents de fonctionnement	9 200 €
Dépenses imprévues investissement	5 622,81 €	Dépôts et cautionnements reçus	450 €
Subvention	7 250 €	Virement de la section de fonctionnement	77 335 €
Reste à réaliser	81 662 €	Report d'investissement 2017	200 693,81 €
Opération patrimoniales	450 €	Subventions	9 154 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 060 832,81 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 060 832,81 €</b>

## Taux des contributions directes 2018

	Taux 2016	Base d'imposition 2016	Taux 2017	Base d'imposition 2017	Taux 2018	Base d'imposition 2018
Taxe d'habitation	17,01 %	673 346 €	17,01 %	669 509 €	17,01 %	684 400 €
Taxe foncière (bâti)	9,16 %	518 600 €	9,16 %	531 267 €	9,16 %	540 600 €
Taxe foncière (non bâti)	17,75 %	11 387 €	17,75 %	11 469 €	17,75 %	11 500 €
CFE	19,56 %	107 972 €	19,56 %	105 351 €	19,56 %	103 500 €

## Les villages fleuris récompensés



Samedi 27 octobre 2018 s'est déroulée la traditionnelle cérémonie de remise des prix aux villages fleuris de la CC du Pays du Saintois.

Sur 32 communes inscrites Roville s'est classée 2<sup>ème</sup> dans sa catégorie derrière Benney .

Nous avons reçu en prix un arbuste et un bon d'achat , M<sup>r</sup>

Philippe Champouillon, M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Roger Laurent ont quand à eux été primés dans la catégorie «maison individuelle fleurie» et ont reçu en prix une fleur et un bon d'achat .



### La propreté dans notre village....

### C'est l'affaire de tous



Mégots jetés, déjections canines, papiers jetés au sol, bouteilles .... autant d'incivilités qui défigurent notre commune

Chacun a le pouvoir mais surtout le devoir d'agir au quotidien pour garder propre notre village, votre village.

Ayez donc le geste « poubelle ». Pensez à emmener des sacs lors de vos promenades.



## Achats matériels



Pour éviter de prendre des entreprises pour faucher nos fossés et élaguer nos chemins nous avons acquis :

Un bras de fauchage qui va nous permettre de réaliser nous même ces travaux. Montant du bras de fauchage : 18 360,00 € TTC .

Un sécateur électrique pour un montant de 1 662,00 € TTC .

Une tronçonneuse thermique pour un montant de 645,00 € TTC .



## Travaux en cours ou réalisés en 2018

DÉTAIL DES TRAVAUX	DATES	EN COURS	TERMINEES	MONTANTS
Réfection caniveaux rue des acacias	2018		novembre 2018	41 191,19 € ht
Mise en sécurité rue Léon Blum	2018	en cours	prévision juillet 2019	658 353,34 € ht
Fenêtres mairie	2018		novembre 2018	14 975,28 € ht
Aire de jeux city stade	2018		avril 2018	44 394,00 € ht
Monument aux morts	2018		juillet 2018	3 895,00 ht
Chemin de Laneuveville	2019		prévision février 2019	
Réfection vestiaire terrain de football	2019		prévision 1 <sup>er</sup> semestre 2019	
Rue du G. Leclerc du N° 58 au 64 Ter	2019		prévision 2 <sup>ème</sup> semestre 2019	

## Subventions pour les travaux

- **City stade 22 000 € :**
  - Centre national pour le développement du sport : 10 000 €
  - Enveloppe parlementaire : 5000 €
  - Conseil général : 7000 €
- **Rue Léon Blum 217 549,17 € :**
  - Conseil général : 50 000 €
  - Amende de police : 32 000 €
  - Syndicat départemental d'électricité : 17 855,17 €
  - État : 117 694 €
- **Fenêtres mairie 4 992,00 €:**
  - Département : 4 992,00 €
- **Monument aux morts 579,00 € :**
  - Souvenir Français : 579,00 €

## City stade



Montant = 44 394 € ht

## Rue des acacias

Montant = 41 191,19 € ht



## Fenêtres mairie

Montant = 14 975,28 € ht



### Le monument aux morts

Le monument aux morts, sis sur la place Mathieu de Dombasle inauguré en 1926, donnait des signes de fatigue, avec de vilaines traces de ruissellement sur la pierre et des inscriptions devenues presque illisibles. Quoi de mieux que de choisir cette année 2018, centenaire de la Grande Guerre, pour redonner une seconde vie au monument. Les services de la mairie ont maçonné un entourage plus moderne et l'entreprise Thomas de Bayon est intervenue sur la stèle pour réécrire en lettres dorées les noms des 36 glorieux disparus au cours de 14-18 et les noms des disparus de la guerre de 39-45. Une réfection dont le coût total s'élève à 3 895€. Une subvention de 579€ a été accordée par le Souvenir Français.

Avant



Après



### L'entrée du cimetière

Avant



Après



*Évolution de la rue Léon Blum au fil des années*



*Rue Léon Blum  
appelée avant  
Cité de la Filature  
1851 à 1936  
passant de  
196 à 586 habitants  
dans la commune*

*Rue Léon Blum  
1936 à 2018  
895 habitants  
dans la commune*



*Rue Léon Blum  
2019*

## Saint Nicolas et Père fouettard



Ces dernières années, la venue de Saint Nicolas accueilli dans la salle des fêtes, était l'occasion de proposer un spectacle aux enfants. Une formule qui petit à petit a perdu de sa popularité. Aussi cette année c'est donc aux abords du terrain de foot à la fraiche et à la nuit tombante que le samedi 1er décembre, toutes les familles étaient conviées à se réunir. Ce sont plus de 200 personnes enfants et adultes qui étaient là pour accueillir Saint Nicolas et le Père Fouettard salués alors par un splendide feu d'artifice orchestré par le spécialiste maison Alain Godey. Distribution de sachets de friandises dégustation du vin chaud et du jus de pomme chaud préparés par Thérèza, Sandrine et Valérie d'Anim'Roville, séances de photos pour les plus petits en compagnie du Saint Nicolas ont terminé en beauté ces moments conviviaux.



### Repas des aînés

Èvènement très attendu, le traditionnel banquet des aînés a réuni 110 participants dimanche 4 février 2018. Etaient conviées toutes les personnes de plus de 65 ans vivants à Roville pour une journée conviviale et riche de rencontres.

Madame le Maire n'a pas manqué de les saluer et les remercier pour leur présence à l'occasion d'un petit discours de bienvenue.

S'en est suivi un repas concocté par Mme Magali Cotel de Rozelieures et une animation orchestrée par l'humoriste Hector Le Lorrain. Un présent a été offert aux participants.

Ce temps festif organisé chaque année par le CCAS rencontre toujours un franc succès. La salle des fêtes a encore faire salle comble.

Le prochain repas des aînés aura le dimanche 3 Février 2019.

### Distribution des colis des aînés



Thérèza, Agnès, Valérie, Jeannine, Sandrine, Alain, Bernard et Clara étaient à pied d'œuvre de bon matin le 1<sup>er</sup> décembre 2018 afin de distribuer les 156 colis de Noël aux aînés de plus de 65 ans.

## Un peu d'histoire



Ce bâtiment ancien rue des acacias, appartenant à Mr Pauchard , a tout d'une ancienne ferme lorraine. Et c'est vrai Alain Pauchard , aujourd'hui , en retraite, a vu son grand père Louis , y stocker du foin dans les greniers du 1er étage.

Et pourtant , derrière ces fenêtres closes , se cache une belle histoire...qui mérite d'être contée.

Car, si le rez de chaussée n'a rien d'exceptionnel , le 1<sup>er</sup> étage (le grenier) qui s'étend derrière ces 5 fenêtres closes, est formé d'une vaste salle aux murs plâtrés sur lesquels, tout autour , on découvre une frise peinte sur laquelle alternent 6 médaillons peints dans le même style et commémorant des batailles de la guerre 14-18 ( Mortagne - Grand-Couronné- La Somme - Verdun - l'Yser - La Marne - ....le 7<sup>ème</sup> étant devenue illisible ) .



La Mortagne du 25 août au 12 septembre 1914 avec 23 000 morts par jour ....

Le Grand-Couronné (défense de Nancy) du 4 au 13 septembre 1914 avec 11 000 français et 22 000 allemands morts au combat.





La Marne : 1<sup>ère</sup> bataille de la Marne du 6 au 15 septembre 1914 avec 500 000 soldats morts au combat.

L'Yser du 17 au 31 octobre 1914 avec 15 000 français et 75 000 belges morts au combat pour protéger l'accès à Dunkerque.



Verdun du 21 février au 19 décembre 1916 avec 362 000 français et 337 000 allemands morts au combat .

La Somme du 1<sup>er</sup> juillet au 18 novembre 1916 on estime à 30 000 soldats morts au combat dans les 6 premières minutes de la bataille... Ce fut la bataille la plus meurtrière de cette guerre .



Faute d'avoir des témoignages d'anciens du village , c'est le livre de Jacques Champouillon qui va nous donner les premières explications...

On peut donc lire, page 108 : « ...Le 26 juillet 1908, une fête particulière est organisée à Renville, sous l'impulsion de l'abbé Perrin, pour l'inauguration de la maison de patronage Jeanne d'Arc( à côté du presbytère ), sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur Turinaz, Évêque de Nancy; de

nombreuses personnalités sont présentes à cette manifestation, dont le Comte de Ludres, député de Meurthe et Moselle et le général Lucien Cardot, natif de Renville.... »



Le presbytère ci-dessus cité , aujourd'hui logements communaux, se situe juste derrière le bâtiment qui nous intéresse et qui fut sans aucun doute , la première salle des fêtes de Roville, créée à l'initiative du curé de l'époque , l'abbé Perrin .

Le général Lucien Cardot est né à Roville, le 10 octobre 1838. Son père était instituteur à Roville. Brillant Saint-Cyrien, il fut un personnage important avant 1914 Devenu professeur à l'école supérieure de

guerre, il publie en 1903 , un ouvrage , hérésies et apostasies militaires de notre temps, dont cette phrase sera reprise à la lettre par les Officiers du début de la guerre 14-18 : Il faut des massacres et l'on ne va sur le champ de bataille que pour se faire massacrer . Il meurt à Pulnoy , le 3 août 1920. Mais de quand datent les décorations encore visibles sur les murs de la salle Jeanne D'Arc et qui les a réalisées ? Mystère !

On peut cependant faire des suppositions ...On apprend ainsi, que dès août 1914 , Roville grouille d'uniformes français. Un poste de secours est créé aux Jars , entre Roville et Mangonville. L'état major s'installe dans la maison Berthier. La salle Jeanne d'Arc fait office de cantonnement pour la troupe. Les granges abritent les chevaux de combat , les fourrages, les vivres , les munitions...Les maréchaux ferrants prennent possession des anciennes forges où Mathieu de Dombasle fabriquait ses instruments agricoles , d'innombrables chevaux meurent et sont enterrés dans le parc Maillard, près du ruisseau salé.....

Parmi les militaires au repos dans cette salle Jeanne d'Arc , il y eut peut-être un artiste qui consacra son temps libre à décorer la dite salle.....

**Guy Bourguignon**



## Vote des subventions 2018

ESBR FOOT BAYON	1500 €
MJC	640 €
GARDON BAYONNAIS	300 €
JUDO BAYON	300 €
ANIM'ROVILLE	640 €
ACCA ROVILLE	150 €

Une subvention de 20 € est attribuée aux enfants de Roville inscrits à une association et 10 € pour l'achat d'une carte de pêche du Gardon Bayonnais pour les enfants de Roville âgés de moins de 16 ans.

## MJC

### Planning des activités:

- Lundi : 14h-16h échange de savoir  
19h-20h15 Qi Gong
- Mardi : 14h-15h gym douce
- Mercredi : 9h30-11h30 ludothèque  
18h30-19h45 et 20h-21h15 relaxation adulte
- Jeudi : 14h-16h sport cérébral  
18h à 19h cirque pour les enfants  
20h-21h permanence administrative (semaines paires)
- Vendredi : 20h-21h parcours minceur

### Informations sur les activités :

M<sup>me</sup> Delagroux (tél : 03 83 52 41 37)

- échange de savoir
- ludothèque
- sport cérébral

M<sup>me</sup> Baum (tél : 03 83 72 85 13)

- relaxation

M<sup>me</sup> Menissier (tél : 06 20 37 29 17)

- cirque

M<sup>me</sup> Gence (tél : 06 42 25 73 10 )

- parcours minceur
- gym douce
- Qi Gong

### 14 Juillet d'Anim'Roville

C'est sur le terrain Henri Baum qu'avait lieu la soirée du 14 juillet organisée conjointement par la municipalité pour le feu d'artifice et par Anim Roville pour la restauration sur une ambiance musicale assurée par Dj Cosmos 3000 .



### Marché de Saint Nicolas d'Anim'Roville



La salle des fêtes de Roville était le but de sortie idéale, le dimanche 2 décembre. En effet s'y tenait le marché de la Saint Nicolas qui a fait voyager les visiteurs qui ont pu déambuler dans les différentes allées où les stands plus beaux les uns que les autres ont proposé de nombreuses idées cadeaux : décoration, bijoux, pièces uniques de créateurs amateurs, jouets, habillement, cosmétique etc.....

Sans oublier les délices de Saint Nicolas, vin chaud, jus de pomme chaud et bien d'autres sucreries qui ont ravi un large public.

Cette journée a été clôturée par la présence de Saint Nicolas et de Père Fouettard et avec la distribution de friandises .

### Brocante d'Anim'Roville

C'est par un temps ensoleillé que 52 exposants ont envahi la rue des acacias dès 6h du matin pour la traditionnelle brocante qui a été suivie par de très nombreux visiteurs tout au long de la journée ce qui a ravi les organisateurs.

Prochaine brocante dimanche 19 mai 2019 .



## Réforme des listes Électorales au 1<sup>er</sup> Janvier 2019

### **1. Pourquoi réformer les listes électorales ? C'est pour :**

- faciliter l'inscription des citoyens sur les listes électorales et lutter contre l'abstention ;
- mettre fin à la révision annuelle des listes électorales, qui sont désormais permanentes ;
- créer un répertoire électoral unique et permanent (REU) pour regrouper les listes électorales. Il est géré par l'INSEE.

### **2. Concrètement, qu'est-ce que cela change pour moi ?**

Rien si je suis déjà inscrit(e) sur la liste électorale de ma commune et que je ne déménage pas.

Sinon, de nouvelles conditions me permettent plus largement de m'inscrire sur les listes électorales d'une commune (cf. 6).

Le maire validera mon inscription dans un délai plus court.

### **3. Jusqu'à quand puis-je m'inscrire sur la liste électorale ?**

En 2019, pour les élections européennes, la date limite d'inscription est le 31 mars 2019.

En 2020, je pourrai m'inscrire sur la liste électorale jusqu'à 6 semaines avant l'élection.

A savoir

Le 31 décembre ne sera plus la date limite d'inscription sur la liste électorale.

### **4. Qui est compétent pour l'inscription sur les listes électorales ?**

Le maire. Il vérifie si la demande d'inscription répond aux conditions fixées par le code électoral et prend une décision dans un délai de 5 jours.

### **5. Y a-t-il toujours une inscription d'office des jeunes majeurs ?**

Oui. Cette inscription est faite par l'INSEE. Les jeunes majeurs n'ont pas besoin de venir s'inscrire sur la liste de la commune (sauf déménagement).

### **6. Qui peut s'inscrire sur la liste électorale de la commune ?**

Dans le cas des personnes qui ne sont inscrites sur aucune liste ou qui ont déménagé, à compter du 1er janvier 2019, peuvent s'inscrire sur la liste électorale de la commune :

- les personnes ayant leur domicile sur la commune ou qui y résident depuis 6 mois au moins ;
- ou les enfants de moins de 26 ans des électeurs qui ont leur domicile dans la commune ou y résident depuis 6 mois au moins (étudiants ou jeunes travailleurs) ;

- ou le gérant ou l'associé majoritaire ou unique d'une société figurant au rôle depuis 2 ans (SARL, SCI, etc.) ;
- ou l'électeur figurant au rôle d'une des contributions directes communales pour la 2eme année consécutive (et non plus la 5eme année consécutive). Il s'agit de la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties et la cotisation foncière des entreprises (CFE).

Lors de leur inscription, les personnes doivent justifier qu'elles entrent dans une des catégories précitées.

### **7. Qui est compétent pour la radiation sur les listes électorales ?**

Le maire radie les électeurs qui ne remplissent plus aucune des conditions précitées pour être inscrits sur la liste électorale. Cette radiation doit être faite après avoir demandé des explications à l'électeur concerné.

La commission de contrôle peut également radier des électeurs après avoir demandé à l'électeur concerné des explications.

### **8. Qu'est-ce que la commission de contrôle ?**

Dans chaque commune, la commission de contrôle :

- statue sur les recours des administrés contre les décisions du maire
- s'assure de la régularité de la liste électorale. A cette fin, elle peut aussi radier des électeurs ou inscrire un électeur que le maire a refusé d'inscrire.

La commission de contrôle n'intervient pas avant la décision du maire, elle peut en revanche la contrôler après qu'elle ait été prise.

### **9. Comment est-elle composée ?**

Elle est composée de 3 membres :

- Mr Bernard Genin
- Mr Florian Collet
- Mr Mickaël Collet

Le nom des membres la composant sera affiché également en mairie.

## ***Correspondant local de l'Est Républicain***

Depuis de nombreuses années Guy Bourguigon de Bainville aux Miroirs assurait le poste de correspondant de l'Est Républicain pour la Commune de Roville, depuis le 1er janvier 2019, Hélène Trouche de Roville, est notre nouvelle correspondante, joignable au 06.24.83.09.24.

## L'office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

### Vous informez :

Vous êtes Ancien Combattant et avez séjourné en Algérie durant plus de 120 jours au cours de la période du 30/10/1954 au 01/07/1964, vous pouvez prétendre à partir de 2019 :

- à la carte du Combattant
- au port de la Croix du Combattant
- à la retraite du Combattant
- à la 1/2 part fiscale
- à l'aide administrative ou financière (difficultés financières, chauffage, maintien à domicile, médicaments non remboursés...)

### Contactez l'ONACVG de Meurthe & Moselle :

par courrier : 67 Rue Emile Bertin - 54052  
NANCY cedex

ou

par téléphone : 03.83.67.82.86



## Dates à retenir pour 2019



- 3 Février : repas des aînés
- 23 Février : assemblée générale du Gardon Bayonnais
- 23 Février : ouverture de la pêche à la truite
- 20 Mars : passage des encombrants
- 19 Mai : brocante organisée par Anim'Roville
- 26 Mai : élections Européennes

